



Cochez votre catégorie d'inscription

- CADETTE
CADET
JUNIOR FEMME
JUNIOR HOMME

FICHE D'INSCRIPTION

A rendre à votre club pour envoi groupé avant le :
12 novembre 2008

Pas d'inscription après la date limite - Pas d'inscription sur place
Horaire prévisionnel et plan d'accès joints

Intitulé de la compétition : **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE - CADETS/JUNIORS - 2009**

Date : 30 novembre 2008 Type : Escalade - Difficulté Accueil - Inscriptions : **8h00 - 8h30** Tél : 06.08.24.89. 92

Lieu : **SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU** Structure organisatrice : Comité Départemental de Loire-Atlantique

Adresse du site de compétition : Complexe sportif de la Pavelle - Rue du Pressoir - 44860 - Saint Aignan de Grand Lieu

Droits d'inscription - **si votre club ne les prend pas en charge : 7 €**
par chèque à l'ordre du "CD FFME 44" joint obligatoirement à la fiche d'inscription (le paiement hors délai sera multiplié par 2)

Merci d'écrire très lisiblement

Club :

Ville du club :

Compétiteur : N° licence FFME :

Nom : Prénom : Date de naissance : Sexe : **M / F**

Désire m'inscrire à la compétition d'escalade citée en objet.

Toutes ces mentions sont à renseigner intégralement :

Adresse : CP : Ville :

Tél : / Email :@.....

Niveau régulier à vue : **Taille :**cm

*Les niveaux à vue, indispensables pour les ouvreurs, sont trop souvent oubliés ou mal appréciés.
Ils doivent être déterminés par l'entraîneur. Les sous-estimer ne peut que nuire à l'intérêt du compétiteur et de la compétition.*

Fait à : le : / / **Signature :**

Attention :

Chaque compétiteur devra présenter sa **licence fédérale 2009**, munie d'une photo et portant la mention "**compétition**"

Si vous suivez un traitement médical prévenez votre médecin traitant, il vérifiera que les médicaments nécessaires ne sont pas susceptibles de positiver un contrôle antidopage. Eventuellement prendre contact avec le médecin fédéral avant la compétition.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) (nom-prénom) représentant légal de l'enfant

- l'autorise à participer à la compétition d'escalade citée en objet ;
- autorise tout médecin agréé par le ministère de la Jeunesse et des Sports, dûment mandaté à cet effet, à procéder sur lui à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage, en application de l'article 7 du décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001, relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte contre le dopage.

Fait à : le : **Signature du représentant légal :**

NB : l'absence d'autorisation parentale est regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.

- Un concurrent inscrit ne se présentant pas sans en avertir l'organisateur FFME est passible des sanctions prévues au règlement disciplinaire. Les droits restent acquis à l'organisation.
- Tout concurrent doit être présent jusqu'aux récompenses (sauf accord du Président de Jury) sous peine des sanctions prévues au règlement disciplinaire.

HORAIRE PREVISIONNEL

Peut être modifié par le Président de jury en fonction des éléments effectivement en sa possession la veille de la compétition, sauf horaire de fermeture des inscriptions

8H00	Inscriptions
8H15	Réunion technique du jury et des assureurs
8h30	Fermeture des inscriptions
8h35	Réunion technique des compétiteurs
8h55	Démonstration des voies de qualification
9h15	Début des qualifications
14h00	Fin des qualifications
14h15	Fermeture de l'isolement
15h30	Observation des voies de finales
15H45	Début des finales
17H00	Podiums

Déroulement des tours :

3 ou 4 voies de qualification flash, finales à vue.

Des modifications peuvent avoir lieu selon les décisions prises par les ouvreurs et le Pt de Jury.

Règlement en vigueur : Les règles du jeu - mise à jour juin 2008.

Rappels :

- Chaque compétiteur devra présenter sa **licence fédérale 2009**, munie d'une photo et portant la mention "**compétition**".
- Un compétiteur ayant égaré sa licence devra impérativement présenter son certificat médical autorisant l'escalade en "**compétition**" et une pièce d'identité.
- Si vous suivez un traitement médical prévenez votre médecin traitant, il vérifiera que les médicaments nécessaires ne sont pas susceptibles de positiver un contrôle antidopage. Eventuellement prendre contact avec le médecin fédéral avant la compétition.
- Un concurrent inscrit ne se présentant pas sans en avertir l'organisateur FFME est passible des sanctions prévues au règlement disciplinaire. Les droits restent acquis à l'organisation.
- Tout concurrent doit être présent jusqu'aux récompenses (sauf accord du Présid^e de Jury) sous peine des sanctions prévues au règlement disciplinaire.



ffme

Comité
Départemental
de Loire
Atlantique

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE 2009

Catégories CADETS - JUNIORS

Saint Aignan de Grand Lieu le 30 novembre 2008

Salle de La Pavelle - Rue du Pressoir - 44860 - Saint Aignan de Grand Lieu

Tél : 06.08.24.89.92 – c.rivaud@free.fr

Début des inscriptions : **8h00** – Fermeture des inscriptions : **8h30**

